



# Monographies génériques « mélanges d'huiles essentielles » pour préparations officinales et

présenté

## hospitalières

Pr Pierre CHAMPY, Université Paris  
Saclay

Dr. Sabrina BOUTEFNOUCHET,  
Université Paris-Cité

université  
PARIS-SACLAY

FACULTÉ DE  
PHARMACIE



PHARMACIE  
**Santé**  
Université Paris Cité



# Plan

- Contexte
- Monographies publiées au formulaire national
- Perspectives
- Applications hospitalières



# Contexte

- Huiles essentielles : extraits d'origine végétale
- Mélanges complexes de molécules apolaires et volatiles
- Définies d'après leur mode d'obtention (« huiles essentielles officinales ») [Pharm.Eur.] :
  - Entraînement à la vapeur d'eau
  - Distillation sèche
  - Expression d'épicarpes de *Citrus*
- Forte variabilité
- Emplois largement non médicaux : domestiques ou industriels
- Emplois médicamenteux, excipients et comme principes actifs





# Offre médicamenteuse restreinte

- Env. 25 médicaments
- Principalement décongestionnants / traitement des br
- Plus de préparations au formulaire national jusqu'en 2



Médicaments

- **Peu d'offre thérapeutique pour le pharmacien d'offi**
- *Demandes fréquentes de préparations officinales nc*
- *Pharmacies : seuls exclues de la possibilité de réalis*  
*des associations à partir d'H.E. unitaires*



Médicament à base de plantes



## Huile essentielle de lavande vraie et troubles anxieux ou du sommeil

L'huile essentielle de lavande vraie est une option chez certains patients souffrant de troubles anxieux chroniques. Dans les troubles du sommeil, son intérêt éventuel n'est qu'une hypothèse.



# Consommation massive en France

- Fort engouement pour l'**aromathérapie**
  - Statuts variés pour des H.E. unitaires ou en mélange
  - Produits « multi-usages », à destinations multiples
  - Positionnement ambigu à la frontière santé / bien-être
- 
- 188 millions € en 2022 en pharmacie (FranceAgr
  - 100.000 litres d'H.E. ! (2020)

## Les bienfaits de l'aromathérapie dans votre spa

Pour rendre encore plus agréable les séances détente dans votre spa, pourquoi ne pas tenter l'aromathérapie. Source de multiples bienfaits, l'aromathérapie et les huiles essentielles vous apporteront à la fois de l'énergie et un sentiment de relaxation.

marie claire  
*idées*

Accueil | Marie Claire Idées | DIY Beauté | BIEN ÊTRE AU NATUREL

## Soigner une brûlure avec des huiles essentielles

Par Lauréna Valette





# Statuts

**Huiles essentielles unitaires ou sous forme de « complexes » :**

*statut non médicamenteux*

→ *plusieurs statuts concomitants*

– produit chimique / parfum d'ambiance → *REACH*

*législation sur les substances dangereuses*

– complément alimentaire : *pas de contraintes d'étiquetage, TVA 5,5 %*

- arôme alimentaire

– produit cosmétique

- produits biocides



↑  
*Estragole  
majoritaire,  
mutagène, statut  
alimentaire*

→ *double statut interdit : 1 seule destination possible*

→ *souvent destination p.o. affichée = non traditionnelle / inadéquate / dangereuse*





# Produits cosmétiques



ARTICULATIONS & MUSCLES

## Roller Cryo Pure® Articulations & Muscles

★★★★★ (9 Avis)

Ce roll-on permet un automassage décontractant, et aide à apaiser efficacement et immédiatement les zones sensibles grâce à sa sensation de froid.



Pin sylvestre

*Pinus sylvestris*



Lavande aspic

*lavandula latifolia*



Ylang-Ylang

*Cananga odorata*



Niaouli

*Melaleuca viridiflora*




Citronnelle de Java

*cymbopogon winterianus*

Plusieurs huiles essentielles  
antalgiques

• **Légitimité du statut cosmétique**

- **Produits à statut cosmétique pour kinésithérapie requalifiés de médicaments par fonction**



ansm  
Agence nationale de sécurité du médicament  
et des produits de santé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Décision du **26 FEV. 2014**

**portant suspension de la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, de la distribution, de la fabrication, de la détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit, de l'exportation, de la publicité des produits dénommés HL2 oléokinum et TRH5 de la société NJK**

vu les réponses apportées par la société NJK en date du 19 et 27 décembre 2013,

Considérant que le produit HL2 oléokinum contient plusieurs huiles essentielles atteignant au total une concentration de 24%; qu'au vu de ses concentrations en camphre (8%), substance connue pour ses propriétés vulnérantes, décongestionnantes et anti-inflammatoires, en huile essentielle d'eucalyptus (10%), connue pour ses propriétés antiseptiques et décongestionnantes, en huile essentielle de girofle (3%) substance connue pour ses





# Compléments alimentaires

- **Ex : Pranarom Aromaforce : « solution défenses naturelles », proposé comm**



**H.E. antiseptiques** : Lavandin super, Bois de Hô, Eucalyptus radié, Niaouli, Romarin, Eucalyptus globuleux, Ravintsara, Menthe poivrée, Giroflier, Tea-tree

**« Contient de l'huile essentielle de menthe poivrée pour le maintien des défenses naturelles »**

- **H.E. de menthe poivrée** : *aucun intérêt pour l'immunité, aucune donnée*
- **« allégation en attente »** = peut être revendiquée transitoirement



# Compléments alimentaires

- **Liste positive « Huiles Essentielles »** (DGCCRF 2019) : **77 plantes à H.E.**
- + **recommandations** (de qualité moyenne)
  - *Pas de mention de chimiotypes ou variétés* (ex : thym, basilic, menthe...)
  - *Pas de mention de l'organe producteur* (ex : camphrier)
  - *Pas de restrictions, pas de dose max.*
  - **Certaines de ces H.E. sont à éviter *per os* (mutagènes, caustiques...)**  
(estragon, certaines H.E. de camphrier, cannelier de Chine, persil...) ou à manier avec précaution (ex : giroflier, canneliers...)
  - *Présence d'H.E. restreintes à la prescription* (anis, badiane, fenouil)
  - *Recommandations de l'ANSES attendues*

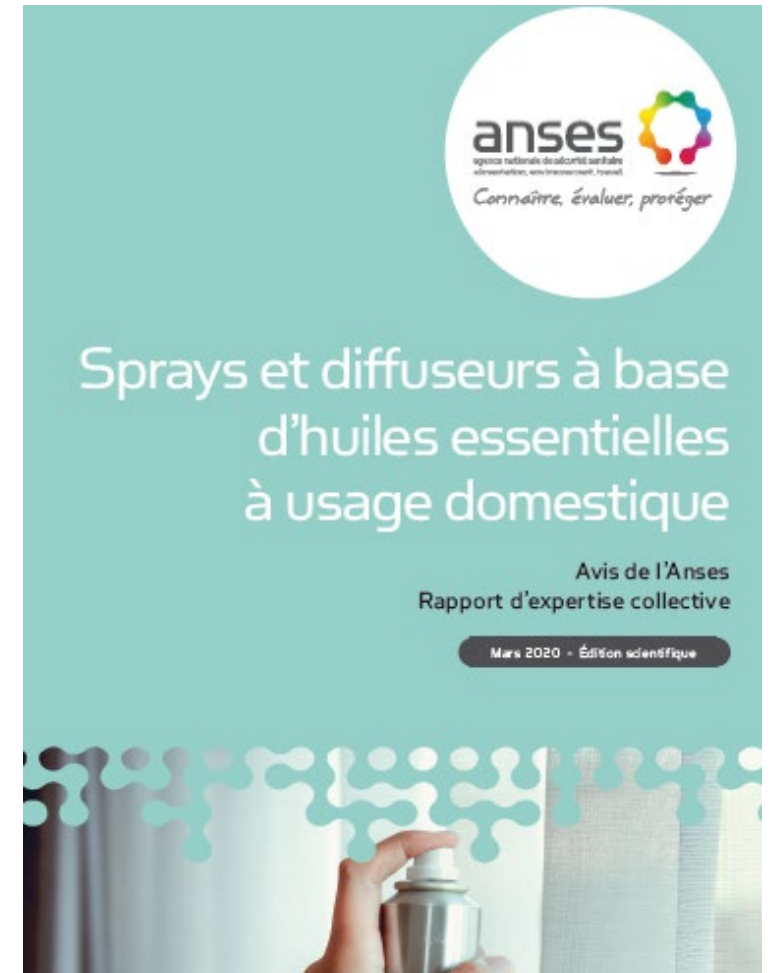




# Problématique du mésusage, effets indésirables

- Saisine Anses « Sprays et diffuseurs à base d'H.E. » (n° 2018-SA-0145)
- Saisine Anses « Réactions cutanées et oculaires aux bracelets répulsifs anti-insectes » (n° 2012-SA-0277) -

ice 2012 → 2019  
 Dispositif biocide cassé pendant la nuit  
 Ou port normal





# Formules génériques pour préparations, de formulation libre

- Sabrina Boutefnouchet, Pierre Champy, Thierry Hennebelle (Lille)
- *Consultations : P. Klusiewick, J.-C. Chymeil, An Lé, L. Bureau...*



Thierry Hennebelle

**3 formules génériques** pour l'association d'huiles essentielles dans le cadre de **préparations officinales et de préparations hospitalières**

*Buts :* - favoriser et rationaliser le conseil usuel, avec une offre médicamenteuse

- offrir un cadre légal à des pratiques courantes, légitimes au regard du marché

- Soumises à l'ANSM en **2017** + argumentaire



# Formules génériques pour préparations, de formulation libre

- Monographie « cadre » : **associations « au choix » avec contraintes**
- À l'exemple de la monographie « Mélanges pour tisanes », fondée sur la monographie « Tisanes » (Pharm. Fr.) et sur les indications du *Cahier de l'agence du médicament sur les médicaments à base de plantes*

## MÉLANGES POUR TISANES POUR PRÉPARATIONS OFFICINALES

### DÉFINITION

Préparations officinales constituées de plusieurs drogues végétales et destinées à être employées sous forme de tisanes (voir monographie *Tisanes* de la Pharmacopée française).

Les mélanges pour tisanes sont exclusivement présentés en vrac.

Les drogues végétales utilisées satisfont aux monographies *Plantes pour tisanes* (1435), *Plantes médicinales* (Pharmacopée française) et aux monographies spécifiques de chaque drogue végétale utilisée dans le mélange pour tisanes.





# Formules génériques : référentiels employés

- Recommandations de **l'ANSM** (C.I. nourrissons, H.E. dans les cosmétiques...)
- **Monographies médicalisées de l'EMA/HMPC**  
→ 14 monographies, 2 avis sur des H.E. ; 4 avis sur des constituants d'H.E.
- **Doses max.** de certains **constituants**, proposées par **EMA**
- **Doses max.** de certains **constituants** de la **règlementation alimentaire / avis de l'EFSA**
- **Réglementation spécifique** / dangerosité (H.E. abortives et convulsivantes au monopole ; H.E. à prescription obligatoire)
- Réglementation **cosmétique** (constituants d'H.E. allergisants à mention obligatoire) –



# Formules génériques : référentiels employés



Novembre 2011

## Lettre aux professionnels de santé

**Contre-indication des suppositoires contenant des dérivés terpéniques chez les enfants de moins de 30 mois et les enfants ayant des antécédents d'épilepsie ou de convulsion fébrile.**

*Information destinée aux médecins prescripteurs et aux pharmaciens*

L'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) en accord avec l'Agence européenne du médicament (EMA) vous informent qu'en raison du risque d'atteinte neurologique, essentiellement convulsif, **les suppositoires contenant des dérivés terpéniques sont désormais contre-indiqués:**

- chez les enfants de moins de 30 mois et ;
- chez les enfants ayant des antécédents de convulsion fébrile ou d'épilepsie

En conséquence, les Résumés des Caractéristiques du produit, notices et étiquetages des spécialités commercialisées à ce jour et contenant des dérivés terpéniques ont été révisés (modifications du RCP au verso).

Nous vous prions de consulter attentivement ces informations et les mentions révisées.

Ces mesures seront effectives à compter du **15 décembre 2011** et s'accompagneront du retrait des spécialités strictement indiquées chez l'enfant de moins de 30 mois.



EUROPEAN MEDICINES AGENCY  
SCIENCE MEDICINES HEALTH

Medicines ▾ Human regulatory ▾ Veterinary regulatory ▾

Home > Medicines > Terpenic derivatives

## Terpenic derivatives - referral

Referral

Human



# Monographies publiées au formulaire

- **DILUTIONS D'HUILES ESSENTIELLES DESTINEES A UNE APPLICATION CUTANEE**

→ Jusqu'à 50 % d'H.E.

- **MÉLANGES D'HUILES ESSENTIELLES DESTINES A LA VOIE ORALE**

- **MÉLANGES D'HUILES ESSENTIELLES DESTINES A L'INHALATION**

- Associations de 3 H.E. max.
- Satisfont aux définitions de préparations (formes / voies) proposées par la Pharmacopée européenne
- À base d'H.E. répondant à la définition de la Pharmacopée européenne.



# H.E. et excipients employés :

*exclusivement décrits à Pharm. Eur. ou Pharm. Fr.*

Sur 45 H.E. (*CT compris, espèces confondues non comprises*) :

- **APPLICATION CUTANEE**

→ 35 H.E.      → 21 huiles végétales + triglycérides à chaînes moyennes

- **VOIE ORALE**

→ 25 H.E.

- **INHALATION**

→ 20 H.E.



Ex : hysope – convulsivante, au monopole



Ex : carvi – xs exposition à la carvone

• *Choix en fonction de la sécurité, de la réglementation, de l'intérêt,*

*des emplois usuels, de l'offre médicamenteuse existante*



# Sécurité

- **Aide à l'évaluation du risque :**

→ Mentions en annexe des monographies :

- **Constituants à effet notoire** mentionnés pour chaque H.E. retenue
- **Teneurs des substances principales / à effet notoire** dans les H.E. retenues
- Effets indésirables associés aux constituants à effets notoires

→ **Contre-indications génériques :**

- Grossesse, allaitement
- Population pédiatrique (< 18 ans) : malgré l'existence de données pour certaines H.E. constitutives
- Pas sur peau lésée
- Mises en garde générales





# Production et dispensation

- Pesée des ingrédients
  - Dispensation en récipients multidoses en verre teinté
  - Muni d'un compte-goutte normalisé → *codigoutte adapté ?*
  - Taille des lots conforme aux BPP 2022
  - Volume dispensé : **5-10 mL** pour les mélanges (voie orale, inhalation), 5-150 mL pour les dilutions (voie cutanée)
  
  - **Péremption** : celle des constituants / 6 mois
  - **DLU** : **3 mois** (conservation à froid) ou 1 mois (conservation à T.A.)
- *Oxydation rapide des constituants d'H.E.*
- *études de stabilité sur mélanges seraient utiles*



# Qualité

## CONTROLE DE LA QUALITE

### *CONTROLE DES MATIERES PREMIERES*

Les certificats d'analyse des lots des huiles essentielles employées sont conformes aux monographies spécifiques des Pharmacopées européenne ou française en vigueur.

### *CONTROLE EN COURS DE PRODUCTION*

Un contrôle gravimétrique reposant sur la pesée de chaque huile essentielle introduite dans le mélange est mis en œuvre.

La proportion des huiles essentielles présentes dans le mélange est vérifiée et tracée.



# Qualité

## *CONTROLE DE LA PREPARATION TERMINEE*

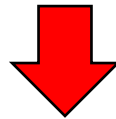
### A. CARACTERES

*Aspect* : les huiles essentielles constituant le mélange sont miscibles et le mélange final est homogène.

*Odeur* : le cas échéant, un contrôle organoleptique permet la reconnaissance d'une odeur caractéristique du mélange.

### B. PROFIL CHROMATOGRAPHIQUE

Les constituants majoritaires du mélange d'huiles essentielles sont contrôlés par des méthodes chromatographiques appropriées [par exemple *Chromatographie sur couche mince* (2.2.27 ou 2.8.25) ou par *Chromatographie en phase gazeuse* (2.2.28) en utilisant le procédé par normalisation interne].



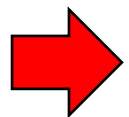
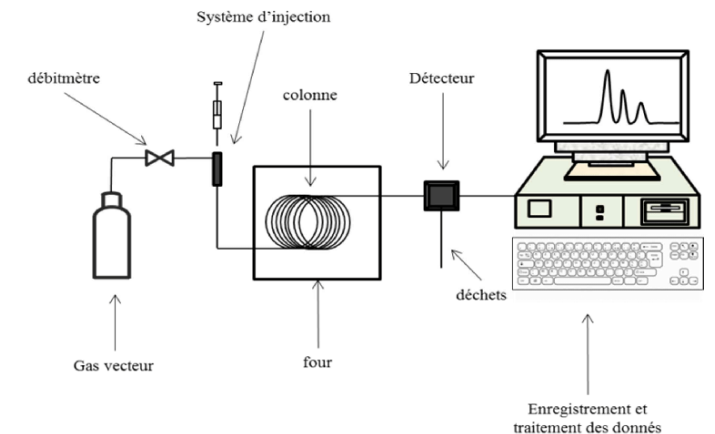
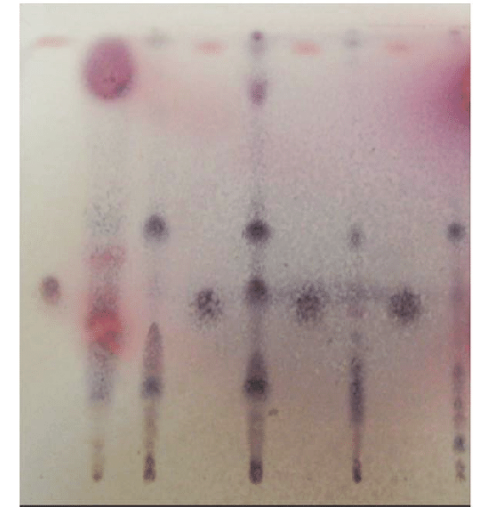
***CCM / CPG ?***

***Intérêt versus libération paramétrique ?***



# Qualité

- **CCM : chromatographie sur couche mince :**
  - faisable à l'officine ou à l'hôpital, peu onéreux
  - **manque de résolution chromatographique** (i.e. séparation pas forcément correcte)
  - **pas d'intérêt quantitatif**
- **CPG : chromatographie en phase gazeuse :**
  - difficulté de trouver un système de séparation adapté à des mélanges
  - difficulté de l'analyse des dilutions dans l'huile
  - qualification du matériel difficile
  - Sous-traitance : analyses **onéreuses**



**Impose une analyse de risque et une justification de non-réalisation par le pharmacien responsable - Cf CR comité pharmacopée 12/12/2023**



# Mise en enquête publique (2022) et retours d'utilisateurs (2023)

- **Contrôle** exigé jugé rédhibitoire
- Nombre d'H.E. associable jugé faible
- **C.I. < 18 ans ?**
- **C.I. peau lésée ?** (*soin des escarres*)
- Contraintes d'étiquetage versus taille des flacons
- **Autres H.E., hors pharmacopées, non utilisables**
  - 28 H.E. citées comme importantes : 18 hors pharmacopée  
Ex: ravintsara, hélichryse, « eucalyptus » radié, gaulthérie...  
(→ *Mise en évidence d'un besoin de formation*)





# Opportunités et perspectives

- 2 H.E. en enquête publique pour Pharmeuropa (1 CT pas pris en compte dans les monographies)
- ANSM propose **inscription d'H.E. bénéficiant de normes AFNOR à la Pharm. Fr.**
  - *L'AFAC (Association Française d'Aromathérapie Clinique) doit identifier une liste de 10 H.E. candidates*
  - *Quid de l'offre d'H.E. par des établissements fournisseurs de MPUP agréés ?*
- *Rédaction de monographies-cadres pour < 18 ans ? Pour des formes gastrorésistantes ?*



# Etat des lieux de l'utilisation des HE en milieu hospitalier et perspectives d'amélioration

**Dr Sabrina Boutefnouchet, PharmD, PhD**

Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie - Université Paris-Cité

Co-responsable DIU « Phytothérapie, Aromathérapie, données actuelles, limites »

Membre du conseil scientifique de la Fondation GATTEFOSSÉ

pour le développement de l'Aromathérapie Clinique

# Les Huiles essentielles en pratique clinique en France

## Phase I - *Années 2000*

- Utilisation au sein de service de **gériatrie** : «**usage olfactif** » (Hôpitaux, EHPAD+++), **bien-être, relaxation**,
- Stimulation neuro-sensorielle – Démences séniles (Espaces Snoezelen)
- Utilisation en **Soins Palliatifs (Services d'oncologie – de Soins palliatifs SISSPO)** -  
(Loi du 9 juillet 1999 – soins palliatifs)  
*Nausées, vomissements induits par la chimiothérapie*  
*Stress, anxiété, douleur...*



### **Développement mal contrôlé**

HE apportées par les patients, la famille ou  
achetées par le personnel soignant  
Pas de traçabilité...

## Phase II - *Formalisation de protocoles cliniques - Années 2010*

- **Création de groupes de professionnels de santé spécialisés : médecins, infirmières, aides-soignants – « Groupes Aromathérapie »**

Implication des décideurs : médecins, chefs de services , directeurs d'établissements

Implication des services de Pharmacie

- **Audits internes pour évaluer besoins et pratiques dans les différents services**

- **Mise en place de procédures standardisées :**

Pour les produits : Approvisionnement, qualité, traçabilité des HE et/ou des préparations réalisées (dilutions, mélanges...) .

Pour les patients : Fiches d'informations, de prescription, de suivi (efficacité, effets indésirables)

Pour les soignants : Formations, Fiches d'informations, de



Prescription médicale d'aromathérapie

Date : Structure : Etage : Chambre :

Pathologie principale:  
Antécédents :  Insuffisance cardiaque sévère  Epilepsie ou ATCD convulsifs  
 Insuffisance respiratoire  
 Asthme  
 Allergies

Motif de la demande d'application d'huiles essentielles

→ Douleur  
 Douleur aiguë, inflammatoire :  Douleur diffuse, chronique :  
 Chondrocalcinose  Arthrose  
 Sclérose algue  Arthrite  Douleur musculaire  
 Autre :  Autre :

→ Trouble du comportement, trouble de l'humeur  
 Anxiété, angioïse  Agitation, insomnie  Etat dépressif  
 Agressivité verbale

→ Etat trophique et cutané  
 Lésions de grattage  Brûlure  Plaie  
 Rosacée  Hématome

→ Etat buccal  
 Soins de bouche  Halitose fétide  Aphose  
 Candidose  Douleur dentaires

→ Trouble digestif  
 Digestion difficile  Nausée  Constipation

→ Affection respiratoire  
 Escouement bronchique  Cathères nasales

→ Assainissement de l'air  
 Escarres malodorantes ou odeurs persistantes  Chambre en isolement

NOM DU MEDECIN PRESCRIPTEUR : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Accord du patient :  Oui  Non  Patient présentant des troubles de mémoire  
Explications données au patient/à son à la famille :  Oui  Non

Etiquette

HE ou mélange utilisé(e) : \_\_\_\_\_

Test cutané

Date : \_\_\_\_\_

Résultat : \_\_\_\_\_

Test efficace (mélange test tympanique) : \_\_\_\_\_

| Cibles initiales           | M |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    | AM |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    | N |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|----------------------------|---|---|----|---|---|----|---|---|----|---|---|----|----|---|----|---|---|----|---|---|----|---|---|----|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|                            | S | M | AM | N | M | AM | N | M | AM | N | M | AM | N  | M | AM | N | M | AM | N | M | AM | N | M | AM | N |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Douleur                    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Affections cutanées        |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Localement                 |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Douleur                    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Soin de bouche             |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Etat tympanique            |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Test                       |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Transit intestinal         |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Affection respiratoire     |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Autre, préciser            |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Effet indésirable constaté |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |    |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Légende : 2 Soulagement 1 Amélioration locale 0 Non souligné  
Amélioration locale partielle Apaisement partiel Non amélioré Non apaisé

Etat tympanique : angioïse, anxiété, agitation, panique, agressivité, état dépressif

nov-10  
Mise à jour oct 2011  
Mise à jour avril 2012



## Des protocoles de plus en plus nombreux

*Stress, anxiété, troubles du sommeil – diminution du recours aux anxiolytiques*

**Stress-anxiété**

**Oncologie**

*Nausées chimio-induites, hématomes post-biopsie, post-curage ganglionnaire, dermites radio-induites*

*Infections urinaires récidivantes, infections opportunistes mucoviscidose, prévention en période d'épidémie...*

**Infectiologie**

**Digestion**

*Constipation, diminution recours aux laxatifs – patients alités / sous antalgiques morphiniques*

*Cicatrisation, Escarres, plaies malodorantes*

**Soins des plaies**

...

# Consensus d'experts pour la pratique clinique 2018

## Aromathérapie scientifique : préconisations pour la pratique clinique, l'enseignement et la recherche

Consensus d'experts

destiné aux professionnels de santé et aux décideurs  
exerçant en milieux de soins (hospitalier ou médico-social)

**Coordination scientifique** : Pr Annelise LOBSTEIN

**Rapporteur** : Evelyne MALAQUIN-PAVAN

**Pilotage et rédaction** (par ordre alphabétique)

- Pr Robert ANTON
- Dr Sabrina BOUTEFNOUCHET
- Valérie CHEVALLIER
- Isabelle EL KHIARI
- Dr Michel FAUCON
- Dr Géraldine GOMMEZ-MAZAINGUE
- Emmanuelle GUILLEMIN
- Dr Céline HILPIPRE
- Evelyne MALAQUIN-PAVAN.

**Groupe Argumentaire** (par ordre alphabétique)

- Dr Françoise COUIC-MARINIER
- Isabelle EL KHIARI
- Dr Michel FAUCON
- Dr Géraldine GOMMEZ-MAZAINGUE
- Emmanuelle GUILLEMIN
- Dr Laurent HAVARD
- Pr Jacques KOPFERSCHIMTT
- Pr Annelise LOBSTEIN
- Evelyne MALAQUIN-PAVAN
- Catherine MARANZANA
- Dr Luc RIBEAUCOUP

**Comité de lecture** (par ordre alphabétique)

- Pr Robert ANTON
- Florence AMBROSINO (ASI)
- Dr Nathalie BAPTISTE
- Alexia BLONDEL
- Philippe BORDIEU (ANFIIDE)
- Dr Sabrina BOUTEFNOUCHET (AFERP)
- Nelly CONSTANT (AFDS)
- Valérie CHEVALLIER
- Dr Jean Marie GOMAS (SFAP)
- Marie Chantal GUILLAUME
- Dr Nabil HALLOUCHE (ANP3SM)
- Brigitte HERRISSON (ANFIIDE)
- Dr Marie Pierre HERVY
- Dr Céline HILPIPRE
- Marie Pierre HOMERIN (ASI)
- Geneviève LECLERC
- Brigitte LECOINTRE (ANFIIDE)
- Christine MAUPETIT (AFEDI)
- Loïc MORVAN
- Dr Jean Yves PASSADORI (SFGG)
- Carole ROBERT (A° Fibromyalgie France)
- Dr Stéphanie TRAGERS (AFSOS).

### Connaissance des produits - Base bibliographique

- *HE: composition, propriétés pharmacologiques et non pharmacologiques, toxicité*
- *Qualité inhérente à la pratique clinique : Approvisionnement, qualité pharmaceutique, traçabilité, conservation...*

### Situations cliniques concernées

- *Situations cliniques pouvant bénéficier de l'usage des HE*
- *(soins palliatifs, psychiatrie, gériatrie, infectiologie, chirurgie, traumatologie...)*

### Argumentaire – convaincre les décideurs

- *Bénéfices attendus patients/soignants*
- *Aspects économiques – déprescription, diminution coûts, iatrogénie*





## → Bases pour la conception de protocoles

### Bien sélectionner les HE

- *Composition chimique / chimiotypes / qualité*
- *Propriétés biologiques et indications : identifier les ressources bibliographiques pertinentes*
- *Mode d'administration à privilégier*
- *Toxicité potentielle*

### Bien identifier les situations cliniques et les patients concernés

- *Patients ciblés*
- *Mode d'administration du protocole par le personnel soignant (fiche protocole)*
- *Contre-indications – précautions d'emploi associées*

### Former les équipes soignantes

- *Présenter le/les protocoles aux équipes concernées*
- *Formation des soignants*
- *Informers les patients*

### Mettre en place un système qualité

- *Produits : impliquer le service Pharmacie – approvisionnement HE, préparations, mélanges... : suivi sur ordonnancier*
- *Soignants : Fiches de protocoles*
- *Patients : Fiches d'information / de prescription / effets indésirables?*

### Evaluer l'efficacité du protocole

- *Evaluation qualitatives / quantitatives (scores...)*



## Bien identifier les situations cliniques et les patients concernés pour identifier la qualification des produits administrés

### ➤ Usage thérapeutique:

*Préparation magistrale*  
prescriptions de préparations magistrales par les médecins du service pour un patient donné

*Procédure d'institution / « protocole »*  
*Possibilité de se baser sur les monographies*  
*Mélanges et dilution d'huiles essentielles*

➤ **Matières premières à usage pharmaceutique**  
**MPUP**

➤ **Dossier de préparation**  
**Validation de la formule, plan de contrôle**  
**Notion de taille de lot / nombre de patients exposés**

### ➤ Bien être :

*Huiles essentielles par olfaction*  
*Massages « toucher-détente »*

➤ **Matières premières multistatuts**  
➤ **Pas d'exigence MPUP**  
➤ **Exigence de traçabilité**

# Livret aromathérapie 2020

## EPS Barthélemy Durand

Ce document indique les modalités d'utilisation des Huiles Essentielles (HE) à l'EPS Barthélemy Durand.

Son objectif est d'encadrer et uniformiser la pratique de l'aromathérapie dans les unités de soins, et favoriser le bon usage des HE.

*Attention, l'utilisation des huiles essentielles ne doit pas se substituer aux traitements médicamenteux !*

*En diffusion : utiliser un mélange d'HE plutôt qu'une HE seule, pour éviter l'association odeur / hôpital (le marquage olfactif).*

*La prudence s'impose avec les patients allergiques, asthmatiques, épileptiques : il faut pratiquer le test au pli du coude et les surveiller si diffusion.*

*Repérer les habitudes d'automédication avec des HE dès l'entrée des patients !*

*N'oubliez pas que l'ODORAT est une « porte ouverte sur l'inconscient »<sup>1</sup>, et que les odeurs peuvent déclencher des réactions inattendues !*



### 3. Les huiles essentielles répertoriées

Les principales huiles essentielles choisies ont montré des effets sur le SNC (1) (2) (3) (4) (anxiolytiques, hypnotiques ou calmantes). Eucalyptus radiata et Ravintsara sont choisies pour leur activité antiseptique respiratoire (antivirale et antibactérienne) (5) (6). Par ailleurs, ces huiles essentielles peuvent être considérées comme douces, c'est-à-dire reconnues de faible ou très faible toxicité potentielle chez l'adulte et l'enfant de plus de 7 ans (7).

- Camomille romaine (*Chamaemelum nobile*)
- Citron jaune (*Citrus limonum*)
- Eucalyptus radiata
- Lavande vraie (*Lavandula angustifolia*)
- Marjolaine à coquilles (*Origanum majorana*)
- Orange douce (*Citrus sinensis*)
- Petit grain bigarade (*Citrus aurantium*)
- Ravintsara (*Cinnamomum camphora*)

#### Approvisionnement

Les HE utilisées à l'EPS BD sont achetées auprès du laboratoire EONA. Toutes nos HE sont de qualité biologique et fabriquées selon des normes européennes. Leur statut réglementaire diffère : complément alimentaire (HE de camomille), arôme alimentaire (Citron, Lavande, Marjolaine, Orange douce, Petit grain bigaradier, Ravintsara) ou parfum d'ambiance (Eucalyptus radiata). La qualité des HE est contrôlée par chromatographie (mise en évidence de la composition de l'HE).

Le numéro de lot assure une traçabilité des HE du lieu de production à celui de l'utilisation.

La PUI reçoit les huiles essentielles en flacons de 30 à 100 mL. Ces flacons sont conservés au préparatoire, dans un endroit identifié, dans les conditions mentionnées sur les bulletins d'analyse (à l'abri de la lumière et à température stable et modérée, inférieure à 25° C).



**Pour info : un 1 mL contient entre 25 et 35 gouttes d'HE.**



### 4. Les voies et modalités d'utilisation : généralités

Les voies d'utilisation des HE à l'EPS Barthélemy Durand sont la voie respiratoire et la voie cutanée !

**Avant toute utilisation individuelle d'HE (inhalation ou voie cutanée) il faut pratiquer le test d'allergie au pli du coude !**



**Test d'allergie au pli du coude :** 1 – 2 gouttes d'HE au creux du coude, attendre 15 minutes ;  
Si réaction allergique ou irritation, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 min. Pour calmer l'irritation appliquer ensuite une huile végétale ou une crème cicatrisante.  
Ne pas utiliser cet HE pour le patient par aucune voie !

#### La voie respiratoire

Il y a de nombreuses études qui montrent que les HE inhalées peuvent agir au niveau du cerveau (2) (4) (8) (7) (9) (10).

#### Inhalation sèche

- 2 – 3 gouttes sur une compresse non stérile ou sur un mouchoir (= mouchoir aromatique)
- 2 – 3 gouttes sur le poignet en olfaction, inspiration profonde
- quelques gouttes dans un **stick inhaleur** (11) (3)

#### Le stick inhaleur

Il doit rester un dispositif personnel. Mettre une étiquette avec le nom du patient !



#### La diffusion atmosphérique

1 h par jour maximum fractionnée en plusieurs périodes !  
Selon la taille de la pièce, quelques gouttes à quelques dizaines de gouttes.  
L'achat du diffuseur, *via* le service économique, est à la charge du service.

#### Effets indésirables possibles

La diffusion des certaines HE est déconseillée voir contre-indiquée. On peut observer l'apparition de gêne au niveau des muqueuses respiratoires et/ou olfactives (patient-dépendant), des maux de tête (Ylang Ylang), irritation des muqueuses nasales ou oculaires, hyperréactivité bronchique (Eucalyptus).

Si vous constatez ces effets indésirables, sortez le patient de la pièce et aérez !

**Ne pas utiliser d'autres HE que celles proposées par la pharmacie de l'hôpital !**

## La voie cutanée

- !** L'application cutanée à l'hôpital nécessite toujours une dilution dans une HV.  
**Ne jamais appliquer sur une peau lésée ou sur des muqueuses !**

Il faut adapter la concentration des HE en fonction de l'étendue de la zone à traiter. Plus la surface cutanée à traiter est importante, plus la concentration en HE doit être faible.

En friction ou massage, à diluer dans un excipient lipophile, une huile végétale (HV), par exemple : huile végétale d'amande douce [Rivadouce].

Par exemple, pour le massage d'une jambe entière ou du dos, l'HE peut être à une concentration de 5% dans l'huile végétale.

Tableau 1 - Comment préparer les dilutions de l'HE dans l'HV

| Quantité totale HV + HE (en ml) | 5 ml      | 10 ml | 15 ml | 20 ml | 30 ml | 50 ml | 100 ml |
|---------------------------------|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|
| % HE                            | (gouttes) |       |       |       |       |       |        |
| 1%                              | 1.5       | 3     | 4     | 6     | 8     | 15    | 30     |
| 2%                              | 3         | 6     | 9     | 12    | 18    | 30    | 60     |
| 5%                              | 7         | 14    | 21    | 28    | 42    | 70    | 140    |
| 10%                             | 15        | 30    | 45    | 60    | 90    | 150   | 300    |

Calculs fait en considérant que 1 ml = 30 gouttes d'HE

- !** À l'hôpital il est recommandé de ne pas dépasser 10%.

### Effets indésirables possibles

Peuvent aller de la sensation de rougeur légère jusqu'au prurit et/ou sensation de brûlure.

**Allergies, eczéma** : par exemple la lavande (si utilisation à long terme).

**Irritation** : pour l'éviter, diluer toujours l'HE dans une huile végétale

**Photosensibilisation** : toutes les essences d'agrumes (citron, orange) par voie cutanée. Il est recommandé ne pas exposer le patient au soleil pendant minimum 6 heures suivant l'utilisation de ces HE sur la peau.

### La voie orale

Elle n'est pas utilisée pour le moment au sein de l'EPS Barthélemy Durand.

## 5. Contre-indications et précautions d'utilisation des Huiles Essentielles

- Ne jamais utiliser les Huiles Essentielles en IV ou en IM.
- Ne jamais utiliser pure dans le nez, les yeux, oreilles, zones ano-génitales (diluer à max 10%).
- Ne jamais utiliser dans les yeux (ni diluées).
- La diffusion d'Huile Essentielle est à proscrire en présence de femmes enceintes<sup>2</sup>, patients allergiques, asthmatiques, épileptiques. (**Pensez aussi aux personnel soignant du service**).
- En cas de doute sur un terrain allergique chez un patient, avant tout massage : faire le test d'allergie au pli du coude (description page 7) !

### Accidents liés à l'utilisation des Huiles Essentielles : conduite à tenir (8) (12)

- Lors de **démangeaisons, d'allergies** ou de **brûlures** liées aux HE, arrêter l'application, rincer abondamment avec de l'eau savonneuse pendant 15 min. Pour calmer l'irritation appliquer une huile végétale ou une crème cicatrisante.
- En cas de **projection dans les yeux** : pratiquer un rinçage à l'eau courante pendant 15 – 20 min (mettre le visage dans l'eau ou sous la douche). S'il y a des lentilles, les enlever après les 5 premières minutes et continuer le rinçage. Si l'irritation persiste, mettre une goutte d'huile végétale. Consulter même si l'irritation est mineure.
- Lors d'**ingestion accidentelle**, surtout ne pas faire vomir la personne mais bien lui rincer la bouche et ensuite lui donner du charbon activé (2 – 3 cp avec un peu d'eau) pour absorber l'Huile Essentielle ou faire ingérer 30 mL d'une Huile Végétale alimentaire (pour diluer et absorber également l'Huile Essentielle).  
 Appeler le centre antipoison **01 40 05 48 48** (communiquer le nom de l'Huile Essentielle ingérée).
- Si des symptômes persistent, alerter le médecin.

Comme pour les médicaments, vous pouvez déclarer un effet indésirable dû à une HE à l'adresse suivante : <https://www.aromasecure.fr/declaration-ei>

<sup>2</sup> Certaines HE peuvent être utilisées chez ces patients, et par certaines voies ! Demandez conseil auprès d'un médecin ou pharmacien formés à l'aromathérapie.



## 6. Formalités de prescription au sein de l'EPS Barthélemy Durand

Plusieurs protocoles sont proposés au sein de l'établissement :

**Protocole Diffusion Atmosphérique** (en salles communes ou salle d'accueil des CMP)

- assainissement de l'air
- relaxation, bien-être
- lutter contre l'agitation

**Protocole Olfaction Avec Le Stick Inhaleur** (tout patient)

- apaisement,
- relaxation, bien-être
- nausées (HE citron)
- sommeil (induction)

**Protocole Voie Cutanée**

- Toucher massage relaxant des mains
- Massage du dos
- Massage d'une autre partie du corps

Ces protocoles sont détaillés plus loin.

L'innocuité et la sécurité sont des prémisses importantes pour garantir une bonne qualité de soins des patients. Pour cela :

- Les huiles essentielles sont utilisées après information et consentement du patient et/ou de ses proches.
- Une fiche d'évaluation est mise en place pour la traçabilité de l'utilisation des HE mais également pour la surveillance d'éventuelles réactions allergiques et d'effets indésirables. Cette fiche doit être remplie par les soignants après chaque utilisation. (Annexe : fiche d'évaluation utilisée à l'EPS Barthélemy Durand)

Le service de Pharmacie de l'établissement met à disposition des huiles essentielles aux équipes soignantes. La prescription peut se faire selon un protocole déjà mis en place au sein de l'établissement ou bien selon une modalité choisie par l'équipe soignante.

Utilisation d'un protocole déjà mis en place : prescrire en Cariatides !

Des lignes de prescription Aromathérapie sont paramétrées en CARIATIDES. Il faut taper les 4 – 5 premières lettres AROMA, et choisir l'HE (ou les HE) et la voie souhaitée.

La prescription devrait être personnalisée et relative à l'état du patient ; un suivi et une adaptation en fonction du besoin, doivent être faits.

### Prescription hors protocole

Une utilisation hors protocole peut être envisagée si le médecin et l'équipe soignante bénéficient d'une formation<sup>3</sup> sur les huiles essentielles. Une prescription individuelle peut être établie par le médecin. Dans ce cas, la Pharmacie peut délivrer les huiles essentielles.

La prescription pourra concerner la voie cutanée, la diffusion ou l'inhalation (sur compresse non stérile ou sticks inhaleurs). Dans tous les cas, l'huile essentielle prescrite doit être renseignée de manière précise, ainsi que la modalité d'utilisation (diffusion, application cutanée en précisant la zone, inhalation).

Tableau 2 - Exemple de prescription hors protocole

| Voie d'administration | Modalité                      | Posologie usuelle   |
|-----------------------|-------------------------------|---|
| Inhalée               | Compresse non stérile         | X gouttes<br>HE unitaire ou<br>Mélange<br>au choix du patient |
|                       | Stick inhaleur (rechargeable) | X gouttes<br>HE unitaire ou<br>Mélange<br>Au choix du patient |

<sup>3</sup> Entre 14 et 21 heures de formation à l'aromathérapie



**8. PROTOCOLES**

**PROTOCOLE DIFFUSION ATMOSPHERIQUE**  
en salles communes ou salle d'accueil des CMP

La diffusion d'HE ne doit pas s'effectuer en présence d'enfants de moins de 3 ans, de femmes enceintes ou allaitantes, de personnes allergiques ou asthmatiques (mais en leur absence, ensuite aérer).

Nom du service :

Nom du soignant (réfèrent principal) :

Accord du médecin  Oui  Non

Accord patient  Oui  Non

(si diffusion individuelle)

**Objectifs :**

- assainissement de l'air
- relaxation, bien-être
- lutter contre l'agitation

La diffusion ne doit jamais être réalisée de manière continue. Par exemple, si le diffuseur le permet, on préfère diffuser

- 10 secondes toutes les 5 minutes (soit 2 minutes/heure), sur 21 h, ou
- 10 minutes / heure pendant 2 heures ou
- 20 minutes 3 X/jour (à préférer dans les espaces communes des unités de soins)

Toujours mélanger 2 -3 huiles essentielles, pour éviter le marquage olfactif (association odeur - hôpital)

Par exemple : orange douce + lavande

- Petit grain bigarade + lavande + orange
- lavande + ravintsara
- lavande + eucalyptus + citron



Changer la synergie régulièrement !



Commencer par quelques gouttes d'HE ou du mélange pour voir comment l'odeur est perçue, certaines HE pouvant être entêtantes ou mal supportées.

**Matériel nécessaire :** diffuseur (qui ne chauffe pas les HE), HE ou mélange.

Les diffuseurs à eau (risque de prolifération bactérienne) ainsi que les diffuseurs en verre (risque de bris et donc d'AES) sont à proscrire à l'hôpital.

Diffuseur par nébulisation de type NEOLIA : diffusion sèche à froid, directement du flacon, pas de dénaturation du principe actif, propulsion rapide des HE dans un courant d'air. Fréquence et durée de fonctionnement réglables.

**Nettoyage :** le bouchon-nébuliseur et sa buse de diffusion amovible qui est en contact avec le flacon d'HE doit être nettoyé à l'alcool et le corps du diffuseur par un bionettoyage<sup>4</sup>.



Si un effet respiratoire apparaît, il faut arrêter la diffusion, sortir le patient de la pièce, bien aérer !

<sup>4</sup> Le bionettoyage résulte de l'utilisation d'un produit détergent-désinfectant qui associe en une seule opération : le nettoyage et la désinfection (bactéricide, virucide, fongicide)

| Date | Initiales soignant | Mélange diffusé | Objectif | Remarques |
|------|--------------------|-----------------|----------|-----------|
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |
|      |                    |                 |          |           |

Verso protocole diffusion

## PROTOCOLE OLFACATION AVEC LE STICK INHALEUR

(Population ciblée : tout patient, et surtout les patients demandeurs)

Étiquette patient  
(À coller sur le stick aussi)

Nom du service :

Nom du soignant (réfèrent principal) :

Accord du patient  Oui  Non

Accord du médecin  Oui  Non

### Objectifs :

- apaisement,
- relaxation, bien-être
- nausées (HE citron)
- sommeil (induction)

### Vérifications à faire

- Patient habitué aux HE  Oui  Non  
 Patient à terrain allergique  Oui  Non  
 Asthme  Oui  Non (CI Eucalyptus, Ravintsara)  
 AVK  Oui  Non (CI des agrumes)

### test d'allergie

positif  négatif

Si test positif, ne pas utiliser l'HE

(1 – 2 gouttes au pli du coude, attendre 15 minutes ;  
 si réaction allergique ou irritation, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 min. Pour calmer l'irritation appliquer ensuite une huile végétale ou une crème cicatrisante)

**Matériel nécessaire** : sticks inhalateurs (demander à la pharmacie)

- imbiber le tampon (la mèche) de 10 à 15 gouttes d'HE ou d'un mélange (5 gouttes par HE dans la limite de 3 à 4 HE) en fonction des préférences du patient
- on préconise 3 inhalations par jour (maximum jusqu'à 6x/jour), une inhalation durant environ 2 minutes et ne devant pas durer plus de 20 minutes (13).
- à 2 cm du nez (si nez bouché, plus proche)
- durée de vie moyenne : 1 mois (changer la mèche)
- N'oubliez pas de mettre l'étiquette du patient sur le stick !

**Nettoyage** (réutilisation possible pour le même patient) : ôter le tampon usagé et le jeter ; nettoyer le stick à l'eau chaude et savon, puis désinfecter (alcool) ;

### Problématiques rencontrées

## PROTOCOLE VOIE CUTANEE

(Population ciblée : tout patient, et surtout les patients demandeurs)

Date .....

Étiquette patient

Nom du service :

Nom du soignant (réfèrent principal) :

Accord du patient  Oui  Non

Accord du médecin  Oui  Non

**Objectifs** :  apaisement,  relaxation,  bien-être

*Toucher massage relaxant des mains*

*Massage du dos*

*Massage d'une autre partie du corps (spécifier)*

### Vérifications à faire

- Patient habitué aux HE  Oui  Non  
 Patient à terrain allergique  Oui  Non  
 Eczéma  Oui  Non  
 Asthme  Oui  Non (Attention Eucalyptus, Ravintsara)  
 AVK (Previscan, Sintrom)  Oui  Non (CI des agrumes)

### test d'allergie

positif  négatif

Si test positif, ne pas utiliser l'HE

(1 – 2 gouttes au pli du coude, attendre 15 minutes ;  
 si réaction allergique ou irritation, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 min. Pour calmer l'irritation appliquer ensuite une huile végétale ou une crème cicatrisante)

**Matériel nécessaire** : table de massage, fauteuil, gants non stériles (pour le dos)

### Déroulé du soin :

- se laver rigoureusement les mains avant – après le soin
- Préparer la dilution HE dans HV (conforme tableau page 8)
- verser une petite quantité du mélange HE +HV puis appliquer sur la partie du corps à effleurer (ne pas appliquer le mélange sur le visage, les muqueuses ou la peau lésée)
- la durée totale du soin : approximativement 20 - 25 minutes

**Ne pas exposer le patient au soleil dans les 6 heures suivant le massage avec l'agrumes (Citron, Orange) !**

### Problématiques rencontrées

## 9. Fiches de bon usage des HE

Ces fiches sont données à titre informatif ! Les indications et modalités d'utilisation citées sont celles adaptées à notre hôpital (14).

Huile essentielle de Camomille romaine ou noble (*Chamaemelum nobile* ou *Anthemis nobilis*)

### SEDATIVE SNC / SNA – AFFECTIONS PRURIGINEUSES DE LA PEAU

|  |   |
|--|---|
| <b>Famille botanique</b>                   | Astéracées  |
| <b>Partie distillée</b>                    | Fleurs  |
| <b>Principes actifs essentiels</b>         | <b>esters</b> aliphatiques : angélate d'isobutyle (40%), angélate d'isoamyle, cétone terpénique : pinocarvone (< 6%), monoterpènes (alpha pinène <5%) ; monoterpénols   |
| <b>Propriétés thérapeutiques</b>           | <b>Sédative du SNC</b> , apaise le système nerveux autonome, <b>Anxiolytique, hypnotique</b> , analgésique, préanesthésiante Spasmolytique  |
| <b>Modalités d'utilisation / Posologie</b> | <b>Pour le toucher relaxant des mains</b><br>Pure ou en perfusion aromatique (mélange dans une huile végétale <b>jusqu'à 50 %</b> )<br><b>Inhalation : pure (faire sentir le flacon)</b>  |
| <b>Indications</b>                         | <b>Agressivité (inhalation de l'HE pure)</b><br>Dystonies nerveuses ( <b>stress, anxiété, agitation, insomnie</b> )<br><b>Hypersensibilité émotionnelle, choc nerveux</b><br>spasmes, coliques, névralgies<br>Avant interventions chirurgicales |
| <b>Précautions d'emploi</b>                | <b>Aucune</b> aux doses utilisées   |
| <b>Contre-indications</b>                  | <b>les 3 premiers mois de grossesse</b>   |
| <b>Synergie</b>                            | <b>Petit grain bigarade, lavande, ravintsara.</b>   |
| <b>Commentaires</b>                        | <i>Huile essentielle onéreuse ! (Ne pas l'utiliser en diffusion)</i><br>L'HE des « mauvaises nouvelles »<br>Ne pas confondre avec <i>Matricaria chamomilla</i> ou <i>Matricaria recutita</i> (camomille allemande ou matricaire)                |

Bien fermer les flacons car les HE sont volatiles.

## Huile essentielle de citron (*Citrus limonum*)

### ANTISEPTIQUE ET DESODORISANTE ATMOSPHERIQUE – TONIQUE

|  |   |
|--|---|
| <b>Famille botanique</b>                   | Rutacées  |
| <b>Partie exprimée</b>                     | Zeste   |
| <b>Principes actifs essentiels</b>         | <b>Monoterpènes</b> : limonène, <b>β-pinène</b> , <b>γ-terpinène</b><br><b>Coumarines et furanocoumarines (&gt; 1.5%)</b>   |
| <b>Propriétés thérapeutiques</b>           | <b>Action stimulante du SNC</b> , antidepresseur<br><b>Antiseptique, Bactéricide, antivirale ++</b><br><b>Dynamisante</b> (perte de concentration, convalescence)<br>Vitamine P-like : diminution de la perméabilité capillaire, augmentation de leur résistance **<br>Fluidifiante sanguine : attention aux patients sous AVK  |
| <b>Indications</b>                         | antiseptique atmosphérique, prévention des épidémies, désodorisant<br>anti nauséuse (en stick inhaleur)   |
| <b>Modalités d'utilisation / Posologie</b> | En <b>diffusion</b> : 15 gouttes dans le diffuseur pendant 15 minutes (mélange possible avec lavande, petit grain bigarade)<br><b>Toucher massage</b> : 1 à 3 gouttes 3-4 fois par jour, dans une huile végétale<br><b>Aromastick</b> : 10 gouttes HE pure contre les nausées   |
| <b>Précautions d'emploi / Toxicité</b>     | <b>Ne pas appliquer sur la peau 5 – 6 heures avant exposition au soleil ! (photosensibilisant)</b><br><b>Déconseillée dans les trois premiers mois de la grossesse</b> (peut être utilisée ponctuellement pour les nausées chez la femme enceinte en inhalation uniquement).<br><b>Application cutanée: ne pas l'utiliser chez les patients sous AVK</b> (previscan, sintrom) |
| <b>Contre-indications</b>                  | <b>Ne pas appliquer pure sur la peau car peut être agressive !</b> (sauf exceptionnellement et sur une petite surface !)  |
| <b>Synergie</b>                            | <b>Lavande, orange douce</b>  |
| <b>Commentaires</b>                        | <i>L'essence de citron mime la vitamine P, diminuant la fragilité des petits vaisseaux.</i>   |

Bien fermer les flacons car les HE sont volatiles.

**FICHE EVALUATION HE**

Service pharmacie : poste 2030 (Ste Geneviève des Bois) ou 5284 (Etampes)

Secteur / service

Merci de compléter cette fiche à chaque utilisation des huiles essentielles !

| Date | Initiales patient | Huile(s) utilisée(s) | Indication / motif de l'utilisation | Modalité d'utilisation (toucher-massage / diffusion / autre) | Endroit de l'utilisation (chambre/salle de soins...) | Initiales IDE | Ressentis et / ou Effets indésirables |         |
|------|-------------------|----------------------|-------------------------------------|--|--|---------------|---------------------------------------|---------|
|      |                   |                      |                                     |  |  |               | Soignant                              | Patient |
|      |                   |                      |                                     |  |  |               |                                       |         |
|      |                   |                      |                                     |  |  |               |                                       |         |
|      |                   |                      |                                     |  |  |               |                                       |         |
|      |                   |                      |                                     |  |  |               |                                       |         |
|      |                   |                      |                                     |  |  |               |                                       |         |
|      |                   |                      |                                     |  |  |               |                                       |         |
|      |                   |                      |                                     |  |  |               |                                       |         |
|      |                   |                      |                                     |  |  |               |                                       |         |

Annexe : fiche d'évaluation utilisée à l'EPS Barthélemy Durand



# Difficultés rencontrées

- Nombre restreint de fournisseurs HE MPUP
- Contrôle du produit fini (chromatographique...)
- Restrictions chez les populations pédiatriques...



Pour une pratique encadrée,  
reconnue et valorisée  
dans une santé intégrative !

REJOIGNEZ L'AFAC POUR :

- ✓ Echanger, diffuser, communiquer l'information en lien avec les pratiques d'aromathérapie clinique,
- ✓ Faire évoluer, améliorer et harmoniser les pratiques en aromathérapie clinique,
- ✓ Mutualiser les études cliniques pour apporter des preuves d'efficacité

EN SAVOIR PLUS



- Groupes de travail
- ⇒ Partages d'expériences
- ⇒ Inscription de nouvelles HE à la Pharmacopée eur
- ⇒ Evolution des monographies
- ⇒ Encourager les études cliniques

⇒ Professionnels de santé formés à l'utilisation des huiles essentielles

ACTUALITÉ

## Rencontres d'aromathérapie clinique du 3 novembre à Lyon

Les premières rencontres d'Aromathérapie Clinique ont accueilli 200 participants venus de toute la France pour découvrir l'AFAC.

Cette association, initiée par le conseil scientifique de la Fondation Gattefossé va permettre de construire un collectif de professionnels pour une pratique encadrée, reconnue et valorisée de l'aromathérapie dans une santé intégrative!

Vous pouvez dès aujourd'hui visionner le replay de la présentation de l'AFAC par la Présidente, Dr Sabrina Boutefnouchet et le Vice-Président, Dr Jacques Kopperschmitt.

La suite des replays ne sera accessible que pour les adhérents.







**9h00 - SESSION 1**

**Présentation de l'AFAC : Association Française d'Aromathérapie Clinique.**

Dr Sabrina Boutefnouchet, Présidente, Pr Jacques Kopferschmitt, Vice-président, Mme Delphine Marchaud, Trésorière, Membres du Conseil d'administration de l'AFAC.

**9h30 - SESSION 2 - Apports des huiles essentielles en olfaction**

**CO1 -Voie olfactive et voie trigéminal : comment les huiles essentielles peuvent-elles agir sur le cerveau ?**

Dr Nathalie Buonviso, Equipe Codage et Mémoire Olfactive, Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon et Dr Hirc Gurden, Directeur de Recherche en Neurosciences, Laboratoire de Biologie Fonctionnelle et Adaptative (BFA) Université Paris Cité.

**CO2 - Protocole AGORA, rééducation grâce à l'Aromathérapie des troubles du GOût et de l'odoRAt liés à la chimiothérapie.**

Dr Anne-Cécile Paepegaey – Médecin Endocrinologue et Estelle Caron Diététicienne-Nutritionniste.

**CO3 - Influence des huiles essentielles en olfaction sur la consommation des benzodiazépines –étude clinique AROMAPSY.**

Dr Ioana Farcas, Docteure en Pharmacie, Centre hospitalier Les Cheminots, Draveil et Adélaïde Aduayi, Chef de projet clinique, EPS Barthélémy Durand, Etampes.

**Pour aller plus loin...**

**CO4 - L'aromathérapie vue par l'anthropologie : d'une étude sur la mucoviscidose aux problématiques de ressources et de représentations.**

Dr A. Mercan, Médecin, Anthropologue, Centre médical Rocheplane, St Martin d'Hères.

**14h - SESSION 3 - Apports des huiles essentielles dans la prise en charge des plaies et post-chirurgie**

**CO-5 Huiles essentielles et cicatrisation – Données actuelles?**

Dr Henri Boby, Médecin Anesthésiste, Centre de Lutte Contre le Cancer Jean Perrin, Clermont-Ferrand.

**CO-6 Protocoles de cicatrisation à l'hôpital de Grasse.**

Dr Jodie Roos, Docteure en Pharmacie, Centre hospitalier de Grasse.

**CO-7 Protocole de prise en charge des hématomes post-biopsies mammaires à l'IGR.**

Dr Amélie Gaudin, Docteure en Pharmacie, Institut Gustave Roussy, Villejuif.

**16h30 - TABLE RONDE - Les points clés pour la mise en place de l'aromathérapie clinique en établissement de santé – Modérateur Sabrina Boutefnouchet**

*Dr Claire Chauffour Ader, Médecin, Soins de support-douleur, Hôpital Joseph Ducuing, Toulouse.*

*Dr Jodie Roos, Docteure en Pharmacie, Centre hospitalier de Grasse.*

*Dr Françoise Couic-Marinier, Docteure en Pharmacie.*

*Delphine Marchaud, Directrice de la Fondation Gattefossé.*

*Christelle Treboz, Infirmière, Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse.*

*Dr An Lê, Déléguée scientifique plantes et homéopathie, Direction des métiers scientifiques ANSM.*

*Dr Claire Clémencin, Evaluatrice scientifique Pharmacopée, Direction des métiers scientifiques ANSM.*



Merci de votre attention  
merci aux organisateurs et à l'ANSM

*toutes les bonnes volontés pour la poursuite de ce travail sont les  
bienvenues*

Association Française d'Aromathérapie Clinique : <https://www.asso-afac.fr/>

Champy P. Projet de monographies pour préparations officinales pour soumission au Formulaire national : « Dilution et mélanges d'huiles essentielles ». *Ethnopharmacologia*, **2018**, 59, 14-23.

Boutefnouchet S. Intérêt clinique des huiles essentielles : données actuelles et initiatives au sein d'établissements de santé en France. *Ethnopharmacologia*, **2018**, 59, 24-35.